

LE TERRITOIRE, SES 15 COMMUNES

La Baule-Escoublac

La ville de La Baule-Escoublac poursuit son évolution en explorant aujourd'hui de nouvelles voies : extension de la station vers un « tourisme des quatre saisons » - notamment au moyen de congrès d'évènementiels toute l'année -, de synergies touristiques avec l'arrière-pays en vue de diversifier ses pôles d'intérêt et de fidéliser ainsi une nouvelle clientèle.



C'est également vers l'international que se tourne la commune en ayant été labellisée « zone touristique internationale » (ZTI) et en ayant été admise dans le club des plus belles baies du monde. Et vers l'avenir en déployant le concept de « smart city » (ville connectée).

C'est enfin une ville respectueuse de l'environnement et active pour son développement durable, par la protection de sa pinède emblématique aux allées ombragées, la conservation de ses villas balnéaires aux architectures éclectiques, la sauvegarde de sa forêt communale multi-centenaire et la préservation de sa plage, y compris en dernier lieu par des procédés écologiques innovants.



Horaires d'ouverture

Hôtel de ville

- ▶ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ▶ Samedi : de 9h à 12h (permanence de l'état-civil et passeports sur rendez-vous)

Mairie annexe d'Escoublac

- ▶ Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h15
- ▶ Samedi : de 9h à 12h

Mairie annexe du quartier du Guézy

► Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h15



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

📞 **02 51 75 06 80**